

# → Prise de position sur l'initiative pour un frein aux coûts

L'INITIATIVE POUR UN FREIN AUX COÛTS FAIT DES PROMESSES, MAIS AGIT AU MAUVAIS ENDROIT. ELLE ENTRAÎNE UN RATIONNEMENT DES SOINS. DES TRAITEMENTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE REPOUSSÉS POUR DES RAISONS DE COÛTS. IL EXISTE DE MEILLEURES SOLUTIONS POUR MAÎTRISER LES COÛTS – COMME LE CONTRE-PROJET INDIRECT.

---

## Faits et chiffres

- L'initiative pour un frein aux coûts prévoit que, lorsque les primes d'assurance maladie augmentent davantage que les salaires, le Conseil fédéral et les cantons prennent des mesures pour réduire les coûts, qui doivent déployer leurs effets dès l'année suivante.
- Le Conseil fédéral, le Parlement et les cantons rejettent cette initiative, car elle conduit à un rationnement des soins de santé et les rend dépendants de la conjoncture.
- Le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré un contre-projet indirect modéré qui entrera en vigueur en cas de refus de l'initiative.

## CONTACT

### FRIDOLIN MARTY

Responsable politique de santé  
[fridolin.marty@economiesuisse.ch](mailto:fridolin.marty@economiesuisse.ch)

### CORINE FIECHTER

Responsable de projets Politique économique générale et formation  
[corine.fiechter@economiesuisse.ch](mailto:corine.fiechter@economiesuisse.ch)

## Il faut réduire les coûts, mais sans rationner les soins

L'initiative pour un frein aux coûts vise à freiner la croissance des coûts de la santé. Si les primes d'assurance maladie augmentent davantage que l'économie dans son ensemble et les salaires moyens, le Conseil fédéral et les cantons doivent prendre des mesures concrètes, qui doivent déployer leurs effets dès l'année suivante. L'initiative pour un frein aux coûts entraîne des rationnements dans le système de santé et ralentit les traitements. Pour des raisons de coûts, on cesse de traiter. Des interventions médicales nécessaires sont refusées par des bureaucrates.

De plus, les soins de santé deviennent dépendants de la conjoncture. Or les prestations médicales sont particulièrement sollicitées en période de mauvaise conjoncture économique. Sans compter que la santé est une mégatendance qui sollicite une part accrue des dépenses macroéconomiques dans tous les pays développés. Fixer une limite arbitraire est absurde. Ce faisant, on étouffe le progrès et l'innovation pour des raisons de coûts. Résultat, des structures sont maintenues et les soins médicaux se détériorent.

Il faut maîtriser les coûts, sans introduire une médecine à deux vitesses ni renforcer la réglementation par le haut. L'initiative entrave l'accès au progrès médical et à l'innovation. Il faut de meilleures solutions pour maîtriser les coûts. Le contre-projet indirect, qui entrera en vigueur en cas de refus de l'initiative, fait un pas dans la bonne direction.

### **Position de l'économie : non à l'initiative pour un frein aux coûts**

- L'initiative pour un frein aux coûts limite les soins de santé et les traitements médicaux. En cas de maladie, une personne qui ne peut pas s'offrir une assurance privée peut devoir attendre, voire ne pas du tout être prise en charge.
- Les prestations fournies par les médecins et dans les hôpitaux sont rationnées. Les personnes les plus vulnérables sont particulièrement touchées par cette réduction des prestations. Il est injuste que des personnes qui paient déjà des primes élevées se voient refuser des traitements. La santé, qui est le bien le plus précieux, doit être accessible à tous.
- Le frein aux coûts réduit la qualité des soins médicaux, car il retarde ou freine les thérapies nouvelles et modernes. Lorsque les coûts sont déterminants, de nouvelles méthodes de traitement et de nouveaux médicaments sont souvent introduits avec du retard, voire refusés.
- Dans son message, le Conseil fédéral met également en garde contre un rationnement des soins. Si des fonctionnaires actionnent le frein aux coûts, alors des traitements nécessaires seront reportés. Il n'est pas certain que cela permette de réduire les dépenses. En effet, lorsqu'on renonce à des traitements et des médicaments modernes, les coûts consécutifs sont parfois plus élevés. Avec un frein aux coûts, le libre choix du médecin et de l'établissement hospitalier par le patient est également menacé.
- L'initiative entraîne davantage de réglementation. Le seul moyen d'atteindre la maîtrise des coûts voulue par l'initiative est de limiter les prestations médicales accessibles à la population. Comme un tel rationnement est impopulaire, c'est compréhensible, le Parlement devra sans cesse modifier les réglementations.
- Le frein aux coûts, qui établit un lien entre la médecine et l'évolution économique, a des conséquences absurdes. Lorsque la situation économique de la Suisse se dégrade, on ne peut plus prodiguer autant de soins. En cas d'effondrement de l'économie, l'État doit appuyer encore plus fort sur le frein. Or la couverture médicale doit répondre aux besoins des patients. Il est inacceptable que des personnes soient moins bien traitées, sur le plan médical, en période de difficultés économiques. Lorsque la situation économique s'est détériorée en raison du Covid-19, un frein aux coûts dans le secteur de la santé aurait eu des conséquences fatales.